

# Compte Rendu de séance du Conseil Municipal de Loché-sur-Indrois

Séance du 06 décembre 2018

Réuni en session ordinaire sous la présidence du maire, Nisl JENSCH, le conseil a pris les décisions suivantes :

## Finances

- **a procédé** à la décision modificative de crédits suivante relative à la réintégration de frais d'études de l'opération AD'AP

- Dépense d'investissement : Chapitre 041 art. 21318 : + 3 936 €
- Recette d'investissement : Chapitre 041 art. 2031 : + 3 936 €

- **a décidé** d'amortir les frais d'études de l'opération Bassin versant de la Claie engagés en 2015 pour la somme de 4 845,60 € qui ne seront pas suivis de travaux. La durée choisie est de 5 ans et débutera en 2019.

- **a révisé** les tarifs des différents produits communaux sans changement hormis pour le tarif des plaques en bronze pour les caves-urnes et le columbarium fixé à 171 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Groupement de commandes énergie

- **a accepté** d'adhérer au groupement de commandes énergie initié par le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire pour l'achat d'électricité. La durée du contrat est de 3 ans et débutera en 2020.

## Intercommunalité

- **a donné** son accord pour que soit communiqué directement par Enedis à la CC Loches Sud Touraine les consommations en matière d'éclairage public. Ces données seront étudiées dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial qui sera mis en œuvre sur le territoire.

## Personnel communal

- **a décidé** l'indemnisation des frais de déplacements (indemnisation kilométrique et de repas) des agents communaux occasionnés par les formations ou réunions professionnelles.

## Subvention FDSR 2019

- **a pris connaissance** et **a validé** l'avant-projet consistant en la mise en œuvre d'un projet éco-citoyens. Dans un souci de s'engager davantage dans la protection de l'environnement, le projet qui sera développé comprendra deux volets. Un premier avec l'achat d'un tracteur tondeuse équipé d'un bac de tonte plus important et permettant ainsi une diminution des trajets de vidange. Un deuxième volet, avec l'aménagement d'un site destiné à recueillir les déchets végétaux des administrés. L'objectif final étant le compostage avec les résidus de tonte et le paillage avec le dépôt des branchages.

## Orientations budgétaires 2019

- **a convenu** des projets et réalisations à entreprendre au cours de l'année 2019 :

- Nouvelle tranche de sécurisation de la traversée du bourg avec la possibilité de déposer une demande de subvention DETR auprès de l'Etat
- Projet éco-citoyen aux abords du cimetière
- Tranche de travaux de réfection de la voirie
- Réalisation d'un bi-couche sur le parking du cimetière

- Réfection d'une nouvelle tranche du mur du cimetière
- Achat d'une batterie électrique portable avec outillage divers (bineuse, lame, sécateur, taille haie) et d'un groupe électrogène
- Pose d'un ballon d'eau chaude à la mairie
- Achat de barrières de sécurité pour les rampes d'accès PMR
- Abattage d'arbres sur différents sites
- Numérotation des habitations

### **Informations diverses**

**- est informé :**

- du compte-rendu de la réunion du Pôle de proximité (bilan annuel de la désherbeuse à eau chaude, est à l'étude l'achat d'une 2<sup>ème</sup> désherbeuse, gestion par les communes de l'ex-canton de l'entente cantonale, récupération du podium acheté avant la fusion des 4 Communautés de Communes,
- de la reprise du multiservices par Mme Evelyne Chaput à compter du 03 janvier 2019,
- de plusieurs cas de signalement d'habitations fissurées dues à la sécheresse,

**- a décidé** de faire réparer par l'Atelier Lemaire la porte du tabernacle vandalisée,

**- a fixé :**

- la cérémonie des vœux le 11/01/2019 à 19h30,
- le prochain conseil municipal au 17/01/2019 à 19 h.

Affiché le 12.12.2018

Le Maire,  
Nisl Jensch